



Appel à candidature pour  
l'installation d'un

# FOOD TRUCK

au port d'Évran

Le food-truck proposera de l'alimentation (spécialités bretonnes) ainsi que des boissons. Il sera présent au port d'Évran toute l'année surtout pendant les vacances scolaires et la saison estivale. Le candidat pourra se raccorder au réseau électrique communal. Le gestionnaire devra justifier d'un fonctionnement à l'hygiène irréprochable et assurera la collecte de ses déchets de fonctionnement.

L'occupation de l'emplacement fera l'objet d'une convention d'occupation du domaine public pour la période concernée.

Le candidat s'engage à être présent (jours de la semaine et horaires à définir).

Tarifs 2019 : La redevance Région Bretagne est de 375,6€ /an soit 21,3€/mois.

Les dossiers de candidature **complets** sont à déposer en mairie ou à envoyer par courrier ou par mail à [accueil@evran.bzh](mailto:accueil@evran.bzh).

## Documents à joindre :

- Commerçants sédentaires : un extrait Kbis du registre des commerçants mentionnant l'extension de leur activité
- Carte de commerçant non sédentaire en cours de validité ou attestation provisoire
- Un extrait Kbis du registre des commerçants
- Carte de la MSA pour les producteurs
- Attestation d'assurance de moins de 3 mois
- Déclaration DDPP pour les denrées alimentaires d'origine animale

**Date limite de candidature : 15 octobre 2021**

Mairie Évran · 12 rue de la mairie 22630 Évran · 02 96 27 40 33 · [accueil@evran.bzh](mailto:accueil@evran.bzh)